



Commune : BELLEFONT- LA RAUZE

(Cours-Laroque des Arcs- Valroufié)

SIRET : 200 068 054 00010

PV du Conseil municipal du 04 avril 2024 de la commune de Bellefont-La Rauze

Mairie de Valroufié

Présents : Jean-Pierre MOLESIN , Philippe WAWRZYNIEC, Georges MONELLS, ,
Dominique LELEU, Nicole GARRIGUES, Thierry VALLIER, Anne MENTA, Marc
ANTONELLO, Edith FREBEAU, Didier CAGNAC,

Représentés par procuration : Marc Benjio par Georges Monells, Françoise Annes par Didier Cagnac,
Severine Pouget par Philippe Wawrzyniec et Gilbert Delon par Jean-Pierre Molesin

Excusées : MENETRIER Lysiane, SAINT-HILAIRE Aurélie, Bouysset Sylvain, Cohou Myriam

Secrétaire de séance : Marie DALBERA

18h30 début du conseil municipal

Monsieur le maire propose de rajouter la délibération suivante : Délibération pour l'acquisition
à titre gratuit par la commune d'un bien vacant et sans maître, parcelle cadastrale A 1139

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Adoptions des PV du 25 janvier 2024 et du 04 avril 2024

1. - Délibération pour transférer la gestion du parc locatif de Bellefont-La Rauze à la société Lex
Office Immobilier de Cahors. Pour : 15
2. - Délibération pour demander une subvention amendes de police pour le projet d'une pose de 2
radars pédagogiques solaires au lieu-dit Les Jasses à Constans.
Pour : 7
Abstentions : 4 - Didier Cagnac + *sa procuration*, Edith Frébeau, Thierry Vallier
3. - Délibération pour l'adhésion au service santé-prévention avec le Centre de Gestion du Lot.
Pour : 15
4. - Délibération pour la reprise de concessions au cimetière de Valroufié Pour : 15
5. – Délibération pour adoption de la décision modificative n°2 (allocation d' un budget permettant
le paiement des emprunts)
Pour : 15
6. Délibération pour la dissimulation des réseaux aériens au lieu-dit Les Pountiès Pour : 15
7. - Délibération pour l'acquisition à titre gratuit par la commune d'un bien vacant et sans maître,
parcelle cadastrale A 1139
Pour : 15
8. Questions diverses : Sans

Fin du conseil municipal à 20h00